



VILLE D'ORGON

RESTAURANT SCOLAIRE D'ORGON RÈGLEMENT DE BONNE CONDUITE

Il est demandé aux enfants fréquentant le restaurant scolaire de :

- Passer aux toilettes avant d'aller à table, se laver les mains.
- Rentrer calmement dans la salle de restaurant
- Déplacer sa fiche, et seulement la sienne à l'emplacement réservé.
- Manger proprement et correctement à table.
- Mettre son plateau en ordre et le ramener sur un chariot en respectant le tri sélectif.
- Respecter le mobilier et les locaux.
- Se rendre calmement sur les lieux d'activités.
- Parler mais calmement.
- Goûter un peu de chaque plat, en reprendre s'ils aiment.
- Se déplacer calmement pour aller chercher de l'eau ou du pain.

Il est demandé aux enfants, à l'intérieur du restaurant scolaire de ne pas :

- Bousculer leurs camarades.
- Crier ou faire du bruit.
- Courir pour se rendre à sa place.
- Se servir trop au détriment de ses camarades.
- Refuser la nourriture sans raison.
- Déguster leurs camarades.
- Parler vulgairement.
- Insulter et être insolent avec le personnel d'encadrement.

Avant ou après le repas :

- Les enfants pourront jouer librement dans la cour (ballon en mousse, billes, élastique...) sous la surveillance du personnel.
- Il est interdit de :
 - o Se battre
 - o Grimper sur les grilles, les rebords de fenêtres, les arbres
 - o S'amuser dans les toilettes
 - o Quitter la cour

Tout comportement de harcèlement et/ou violence physique et verbale envers autrui fera l'objet d'une sanction selon la gravité de la situation (exclusion temporaire ou totale de la cantine).



RESTAURANT SCOLAIRE D'ORGON
BORDEREAU À REMPLIR ET RETOURNER SIGNÉ

Nom et prénom de l'élève : _____ Classe : _____

Nom et prénom du ou des responsables légaux :

Nous certifions avoir pris connaissance du règlement de bonne conduite du restaurant scolaire d'Orgon et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Orgon, le

Signature des responsables :

Signature de l'élève :

